

CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES SENIORS MESSIEURS - DIVISION 1

18 et 19 mars 2023 – Golf de Valence Saint Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 10 mars
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 10 mars
Publication des départs :	vendredi 17 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

10-Vichy / 15-Divonne / 79-Volcans / 84-Golf Club de Lyon / 225-Bossey / 239-Valence Saint Didier /
406-Lyon Verger / 493-Lyon-Salvagny / 636-Saint-Etienne / 678-Grand Lyon Chassieu /
976-Gouverneur / 1002-Maison Blanche

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères III (jaune).

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale et barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Phase finale

L'ordre des matchs est le suivant :

- 1 v 2 pour le titre.
- 3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage

L'ordre des matchs est le suivant : 7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 2 en 2024.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

